



## CONTRAT DE SAILLIE 2026

**Etalon : ZZTOP**

**Race : KWPN**

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |                                                                                                                                                                                |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><u>Centre technique :</u></p> <p>SAS EQUITECHNIC<br/>Chemin du Marais<br/>14340 NOTRE DAME D'ESTREES-CORBON<br/>Tel : +33(0) 2 31 32 28 86<br/><a href="mailto:marc.spalart@evolution-xy.fr">marc.spalart@evolution-xy.fr</a></p> <p><u>Vendeur :</u></p> <p><b>Olivia Jane LACROIX</b><br/>Team LACROIX<br/>14 rue de Corblin<br/>7830 LONGVILLERS<br/>06 70 44 84 88<br/><a href="mailto:teamlacroixdressage@hotmail.fr">teamlacroixdressage@hotmail.fr</a></p> | <p><b>Acheteur (propriétaire ou son représentant)</b></p> <p>Nom : .....</p> <p>Prénom : .....</p> <p>Adresse : .....</p> <p>.....</p> <p>Email : .....</p> <p>Tel : .....</p> |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

### CONDITIONS GENERALES DE VENTE

- L'acheteur achète au vendeur une carte de saillie de l'étalon ci-dessus aux conditions suivantes :

IAC – 260 € TTC à la réservation (frais techniques inclus)  
440 € TTC le 1/10 jument pleine G.P.V.

La réservation de la saillie ne sera prise en compte qu'à réception du présent contrat signé, accompagné des chèques de frais techniques et de génétique à l'ordre de Mme Olivia Jane LACROIX. Le vendeur s'engage à n'encaisser le solde qu'au 01/10/2026 . C'est à l'acheteur de prouver avant cette date, par un certificat vétérinaire envoyé par courrier avec accusé de réception, que sa jument est restée vide ; dans le cas contraire, elle sera considérée comme pleine et le solde sera encaissé.

Garantie Poulain Vivant : si la jument reste vide ou avorte ou si le poulain meurt dans les 48 heures après la naissance, le certificat vétérinaire et déclaration de naissance devront nous être envoyés suite à quoi le montant total de la saillie encaissée vous sera remboursé sous forme d'un avoir valable pour l'une de vos juments sur le même étalon hors frais techniques non reportables.

- La réservation de la carte est effective à compter de l'acceptation des conditions du présent contrat par l'acheteur, et de l'encaissement de la première fraction et des frais de production et d'acheminement de la semence (cf. conditions particulières).
- Tout retard de paiement entraînera la facturation d'intérêts moratoires au taux légal.
- La saillie ou l'utilisation de la semence d'un étalon pour une jument est conditionnée à la signature préalable d'un contrat de saillie pour cette jument et ce, quel que soit le pays et le lieu de la saillie ou de l'insémination.

## CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE

- Le livret de la jument doit obligatoirement être présenté lors du premier saut, à jour des vaccinations réglementaires.
- Tout centre technique peut refuser une jument qui ne présenterait pas les garanties sanitaires suffisantes, sans remise en cause des sommes préalablement dues.
- Les frais de pension, de suivi gynécologique et de saillie ou d'insémination sont à la charge de l'acheteur et dus aux prestataires concernés. En aucun cas, le vendeur ne pourra être tenu pour responsable de dommages pouvant survenir à la jument de l'acheteur au centre technique.
- Les frais techniques IAC comprennent la mise à disposition de 3 doses de 8 paillettes.
- En cas d'insémination artificielle congelée, pour les races autorisées, le vendeur s'engage à fournir les doses dans des conditions précisées par étalon, les doses non utilisées restant la propriété exclusive du vendeur.
- A la réception du paiement complet de la génétique et des frais annexes, TEAM LACROIX transmet à l'éleveur la déclaration de naissance. L'éleveur s'engage à déclarer la naissance du poulain en France auprès du SIRE dans les 15 jours suivant la naissance, comme la réglementation française l'exige.

## CONDITIONS D'UTILISATION

Carte réservée pour la jument : .....

N° SIRE : ..... (à compléter obligatoirement)

dont je suis : ☐ propriétaire ☐ représentant du propriétaire

Elle sera présentée au centre technique .....

Adresse : .....

.....

Téléphone : ..... Email : .....

Type de monte choisi pour ma jument : ☐ IAC (*Insémination Artificielle Congelée*)

Date présumée de saillie ou d'insémination : ...../...../.....

## CONSENTEMENT ECLAIRE DE L'ACHETEUR

L'acheteur affirme avoir été informé en termes clairs et avoir parfaitement compris le présent contrat. Il accepte les risques inhérents à la reproduction. Les prestations techniques correspondantes feront l'objet d'accords directement traités avec les prestataires. Il reconnaît qu'aucune garantie ne lui a été donnée quant au résultat escompté.

☐ **J'accepte les conditions du présent contrat et procède au règlement.**

A .....,

Le .....

Pour TEAM LACROIX,

Pour l'acheteur,